

## **Procès-Verbal du Conseil d'Établissement du 15 mars 2018**

### **Membres présents**

**M. Martinez, Proviseur, Président du Conseil d'Établissement**  
**Mme Vouge, Conseillère principale d'éducation**  
**M. Gallais, Directeur de l'école primaire**  
**M. Detour, Directeur administratif et financier – Agent comptable secondaire**  
**M. Derr, Secrétaire général du SCAC, représentant du Conseiller culturel**

**M. Chatrny, Représentant des parents d'élèves**  
**M. Gluntz, Représentant des élèves**  
**Mme Ahossey, Représentante des élèves**

**Mme Séguin, Représentante du personnel enseignant du 1<sup>er</sup> degré**  
**Mme Merceron, Représentante du personnel enseignant du 1<sup>er</sup> degré (suppléante)**  
**M. Legros, Représentant du personnel enseignant du 2<sup>nd</sup> degré**  
**Mme David, Représentante du personnel enseignant du 2<sup>nd</sup> degré**

**Mme Shabeeb, vice-présidente du CVL**

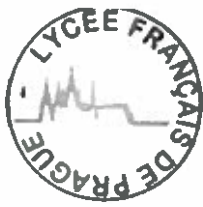
### **Membre invité :**

**Mme Levasseur, Consule**  
**Mme Briard, Conseiller consulaire**

### **Absents excusés :**

**M. LEVY, Conseiller de coopération et d'action culturelle (représenté)**  
**Mme Rahma, Représentante du personnel non enseignant**  
**M. Le Moigne, Conseiller consulaire**  
**M. Eloy, Conseiller consulaire**

---



A 18h00, le quorum étant atteint, M. le Proviseur, Président du Conseil d'Établissement, déclare la séance ouverte. Il souhaite la bienvenue aux membres du Conseil. Il présente les excuses de Monsieur Luc Lévy, Conseiller de coopération et d'action culturelle.

Il salue la présence de Madame Levasseur, Consule et remercie Monsieur Derr qui représente le Conseiller de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France.

Madame Shabeeb, Vice-présidente du Conseil de la Vie Lycéenne, se propose pour assurer le secrétariat de séance.

Le Proviseur donne lecture de l'ordre du jour et signale que la séance durera environ deux heures avec un éventuel dépassement de trente minutes pour traiter des questions diverses. Aucune question diverse n'a été déposée à son secrétariat.

**L'ordre du jour est adopté.**

**Ordre du jour :**

1. **Adoption du procès-verbal du conseil du 12 décembre 2017**
2. **Compte-rendu du Conseil d'école du 13 mars 2018**
3. **Présentation du compte financier de l'exercice 2017**
4. **Présentation du calendrier scolaire 2018-2019**
5. **Voyages scolaires Berlin, Bruxelles, Paris**
6. **Compte-rendu du CHSCT du 25 janvier 2018**
7. **Point sur le projet immobilier**
8. **Information sur l'ouverture de la section Internationale au collège**

**1. Adoption du procès-verbal du Conseil du 12 décembre 2017**

Tous les membres du Conseil ont reçu le PV du Conseil du 12 décembre 2017. Aucune remarque n'est formulée.

**Procès-verbal adopté à l'unanimité.**

12 voix / 12

**2. Compte rendu du Conseil d'École du 13 mars 2018 par le Directeur**

Le Directeur de l'école primaire intervient pour présenter un résumé des points les plus pertinents du dernier Conseil d'école.

Le compte-rendu intégral a été publié sur le site internet du lycée. Il est consultable en cliquant sur le lien suivant : [http://www.lfp.cz/IMG/pdf/18-03-13\\_compte\\_rendu\\_ce.pdf](http://www.lfp.cz/IMG/pdf/18-03-13_compte_rendu_ce.pdf)



Alors qu'il évoquait une participation de plus en plus faible des élèves aux classes transplantées, une question est posée sur les raisons de cette participation de moins en moins nombreuse. M. Gallais répond qu'il pourrait s'agir d'un problème lié au coût; ainsi les parents trouveraient les voyages scolaires trop chers, ou du moins verraient un décalage entre le prix et la prestation.

M. Le Proviseur ajoute que certains parents ne comprennent peut être pas tout à fait l'intérêt de ce type de voyage qui n'est pas que de l'agrément mais revêt bel et bien une dimension pédagogique. Il pourrait s'agir également d'un manque de confiance de certains parents dans le personnel accompagnant ; certains parents surprotégeraient donc leurs enfants.

Le proviseur rappelle à l'occasion qu'une caisse de solidarité existe et que la question du prix ne peut être un facteur de discrimination entre les élèves. A chaque refus de participation la famille est informée de l'existence de ce fonds de solidarité.

Un représentant des personnels ajoute qu'un écart culturel pourrait aussi expliquer ce défaut de participation. En effet, dans les écoles tchèques, les voyages scolaires sont facultatifs; c'est ainsi que généralement, seul un nombre restreint d'élèves y participe ; ce qui n'est pas le cas des voyages scolaires français.

**Compte-rendu adopté à l'unanimité.**

12 voix / 12

### **3. Présentation du Compte financier de l'exercice 2017**

Le Directeur administratif et financier rend compte de l'exercice financier 2017 en projetant un diaporama explicite. La présentation est annexée à ce procès-verbal.

### **4. Présentation pour adoption du calendrier scolaire 2018-2019**

La proposition de calendrier est présentée en séance.

Son élaboration s'appuie sur les horaires de l'école primaire et suit quelques principes auxquels nous ne pouvons pas déroger : le calendrier doit comporter 936 heures d'enseignement sur 36 semaines avec un maximum de 26 heures de cours par semaine (24 heures réglementaires plus 2 heures dérogatoires dans le cadre de la politique des langues de l'établissement). Il doit suivre dans la mesure du possible un rythme de sept semaines de classe pour deux semaines de vacances (recommandation du Ministère de l'Education Nationale).

Une fois adopté par le Conseil, ce calendrier sera transmis pour avis au poste diplomatique, puis pour avis à l'Inspecteur de l'éducation nationale de la zone dont nous dépendons et enfin pour validation au service pédagogique de l'AEFE.

Un représentant du personnel souhaiterait que ce calendrier puisse coïncider avec les vacances tchèques pour éviter les absences des élèves. La proposition qui est faite colle au plus près du calendrier tchèque mais ne coïncide pas exactement car nous devons veiller à l'équilibre des rythmes scolaires et notamment des périodes de cours (sept semaines), suivies des périodes de vacances (deux semaines).



**Le calendrier 2018-2019 annexé à ce PV est adopté à l'unanimité.**

12 voix sur 12

20h10 Monsieur Legros quitte le Conseil. Le nombre de votants passe de 12 à 11.

### **5. Voyages scolaires : Berlin, Bruxelles, Paris**

Le Directeur administratif et financier présente 2 projets pédagogiques donnant lieu à des voyages.

Le premier 'Math en Jeans', sur un sujet scientifique permet à un groupe d'élèves (9, niveaux 3<sup>ième</sup> à 1<sup>ère</sup>) de présenter des travaux de recherche mathématiques lors d'un congrès organisé à Berlin. Le voyage du 13 au 16 mars s'appuie sur un budget de 86 500czk, une participation des familles de 9500czk.

Le second projet 'Ambassadeur en Herbes' fait parti des actions pédagogiques pilotes de l'AEFE. Il offre la possibilité à des élèves (tous niveaux) de participer à une compétition de 'tournois oratoires' organisée au niveau local puis européen à Bruxelles (le 21 mars pour 5 élèves) puis au niveau mondial à Paris (mois de mai pour 1 élève). Le voyage de Bruxelles porte un budget de 48 000czk, pour une participation des familles de 8 000czk. Celui de Paris sera pris en charge par le Lycée et l'AEFE.

**Ces 2 projets sont votés à l'unanimité**

11 voix / 11

### **6. Compte-rendu du CHSCT du 25 janvier 2018**

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail s'est réuni le 25 janvier 2018 en séance ordinaire sur un ordre du jour unique : la préparation du premier exercice de confinement dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sûreté de l'établissement (PPMS).

Ce comité réunit la direction et des représentants des personnels, des parents d'élèves et des élèves. Était également invité à titre d'expert, le Chef de la Sécurité Opérationnelle de l'ambassade de France.

Déroulé de la séance :

- Rappel des obligations légales de mise en œuvre de cet exercice
- Distinction entre ce qui relève de la sécurité et ce qui relève de la sûreté



- Analyse du contexte local en République tchèque, à Prague, au LFP. Tout porte à croire que le risque d'intrusion hostile dans l'établissement est faible. Le lycée est protégé matériellement et humainement.
- Des points de faiblesse ont été relevés, à commencer par le défaut de préparation de notre communauté scolaire à ce type d'événement. On a relevé également la vulnérabilité des larges ouvertures de la maternelle, la visibilité de nos activités depuis la servitude qui longe le lycée, la vulnérabilité des salles de classe situées au rez-de-chaussée.

Feuille de route :

- Accord sur la nécessité de mise en œuvre graduelle d'exercices de confinement
- Définition d'un protocole de confinement et affichage bilingue en tous lieux
- Courrier d'information à tout le personnel et à toutes les familles
- Définition d'un scénario selon lequel le premier exercice se déroulera
- Modalités d'action et d'observation de l'exercice.
- Retour d'expérience et préparation de l'exercice suivant

L'exercice de confinement intitulé : « rester discret face à la menace » est programmé pour le jeudi 12 avril 2018.

## **7. Point sur le projet immobilier**

M. le Proviseur expose l'état d'avancement des négociations sur le projet immobilier. Lors du Conseil d'établissement du 12 décembre dernier a été annoncée la rupture de nos relations avec l'équipe de maîtrise d'œuvre lauréate du concours d'esquisses architecturales et le recours au candidat numéro deux après avis du poste diplomatique et autorisation du Directeur de l'AEFE.

Contact a été pris avec le numéro deux du concours et les 19 et 20 février 2018 deux journées de travail ont été consacrées à la reprise du projet. Ont participé à ces journées de travail, la direction du lycée, le correspondant du service immobilier de l'AEFE et la nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre composée d'un architecte tchèque, d'un architecte français et d'un bureau d'études tchèque.

Les deux journées ont été articulées autour de trois temps forts :

- Une visite de découverte du site et des locaux suivie d'une observation des flux de circulation entrants et sortants. Une observation précise des bâtiments existants et des contraintes de voirie.
- Un long moment consacré aux appréciations et observations qui donneront lieu à l'adaptation de l'esquisse architecturale soumise lors du concours. Disposition des locaux, accueil, bureaux, parvis, filtrage, protection, desserte, circulation interne, etc.
- Un temps consacré aux négociations contractuelles et à la mise au point du marché de maîtrise d'œuvre en présence de nos deux avocats.



Depuis des propositions nous ont été adressées par l'équipe de maîtrise d'œuvre et nous sommes dans les dernières négociations avant signature du contrat.

En termes de calendrier des opérations : il faut compter entre 10 et 12 mois d'études et d'obtention des permis de construire. A cela s'ajouteront environ 18 mois de chantier. Dans le meilleur des cas les nouveaux locaux seraient exploitables à la rentrée 2020.

## **8. Ouverture de la section internationale au collège**

M. le Proviseur informe le conseil que la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire du ministère de l'Éducation nationale vient de donner son agrément à l'ouverture de la Section Internationale collège à la rentrée 2018. Cet arrêté a été publié au Journal Officiel de la République le 05 février 2018.

Dans le droit fil de la section internationale de l'école élémentaire un lourd dossier a été instruit par la direction courant octobre 2017. Le proviseur souligne que cette reconnaissance des plus hautes autorités éducatives françaises est un hommage rendu à la qualité du travail fourni par les enseignants de ladite section.

L'ordre du jour étant épuisé, il est 20h30 lorsque le Proviseur lève la séance.

La secrétaire de séance  
Mme Samar SHABEEB

Le président du Conseil d'établissement  
M. Gilles MARTINEZ





ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

## **COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE 2017 DU LYCEE FRANÇAIS DE PRAGUE**

### **RAPPORT DE GESTION ET D'EXECUTION COMPTABLE COMMUN A L'ORDONNATEUR ET AU COMPTABLE**

#### **Introduction :**

Le compte financier est un document établi à l'issue de chaque exercice par l'agent comptable (article 212 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique). Il retrace l'ensemble des mouvements patrimoniaux, budgétaires et financiers de l'exercice écoulé.

Il est arrêté par le conseil d'administration, soumis à l'approbation des autorités de tutelle, puis transmis par l'agent comptable à la Cour des Comptes (art. 212 à 214 du décret GBCP).

Le compte financier est constitué d'un ensemble de documents comptables (balance, bilan, compte de résultat, etc.), budgétaires (état de consommation des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes budgétaires, calcul du solde budgétaire, etc.) et de documents de synthèse permettant de réconcilier comptabilité budgétaire et générale.

Dans ce rapport, seules les données strictement comptables seront présentées, l'application informatique de gestion de l'activité financière AGE 12 laissant après 3 années de fonctionnement GBCP encore quelques incertitudes sur la fiabilité des données budgétaires. Sur ces dernières données, un autre rapport est effectué de manière séparée avec toutes les réserves nécessaires.

Le présent rapport commente les principaux éléments du compte financier de l'exercice 2017.

Le compte financier du Lycée français de Prague n'a pas d'existence propre. En effet, il n'existe qu'à travers le compte financier de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) qui produit un compte financier agrégé pour les services centraux (Paris et Nantes) et pour les 74 établissements en gestion directe (EGD) qui lui sont directement rattachés. Seul ce compte financier agrégé est présenté aux autorités de tutelle et au juge des comptes.

#### **I) L'analyse comptable en droits constatés : produits et charges**

### 1) Les événements marquants de l'année 2017

Afin de mieux appréhender l'exécution budgétaire, il convient de rappeler les éléments marquants de l'année.

Le budget de l'établissement a été élaboré pour atteindre 2 objectifs principaux : une politique de baisse du résultat et la mise en oeuvre d'un projet de restructuration extension immobilière fortement consommatrice en moyen financier. Ces objectifs pourraient sembler incompatibles. Cependant, une situation financière de l'établissement reposant sur un agrégat solide (FdR, BFdR ...) et soutenue par un environnement économique et d'établissement rassurant offre une conjoncture propice à leur respect.

En effet, sur les effectifs 'élève', depuis 3 ans, ils restent stables (rentrée 2017 : + 5 / 2016). Quant à leur répartition entre établissements, ceux du primaire ont tendance à fléchir depuis 3 ans, contrairement au secondaire. Le nombre de nationaux (frais de scolarité préférentiels) a légèrement progressé en nombre (+10/2016) pour atteindre 41% des effectifs. L'établissement maintient un bon ancrage dans l'environnement local.

En ce qui concerne la structure pédagogique, la montée des cohortes a nécessité l'ouverture de 2 divisions supplémentaires en 4ième et 3ième. A cela s'ajoute le déploiement de la section internationale créée en 2016 sur le CM2. Une demande de prolongement sur le niveau collège est en cours.

Sur l'investissement : le projet de rénovation immobilière est reporté sur le prochain exercice. Le budget sur ce champ ne sera donc pas exécuté. Toutefois, 2 projets conséquents ont été réalisés pour l'amélioration du cadre de vie de la maternelle pour l'un et pour le développement du numérique pour l'autre.

### 2) Précisions sur les masses financières 2017

Le montant total des charges y compris celles sans décaissement (amortissements et provisions) de fonctionnement et d'investissement s'est élevé à la somme de 160 990 129 czk. Le total des recettes atteint un montant de 167 008 881 czk

Sur ces montants, il existe plusieurs doubles flux entre l'AEFE et le Lycée français de Prague (dépenses pour l'un, recettes pour l'autre). Il s'agit de la quasi-totalité des subventions versées par l'AEFE (subventions pour l'aide à la scolarité, pour les actions pédagogiques pilotes, pour les actions pédagogiques pour l'orientation, etc.). Une réflexion est actuellement en cours sur la technique de comptabilisation de ces doubles flux.

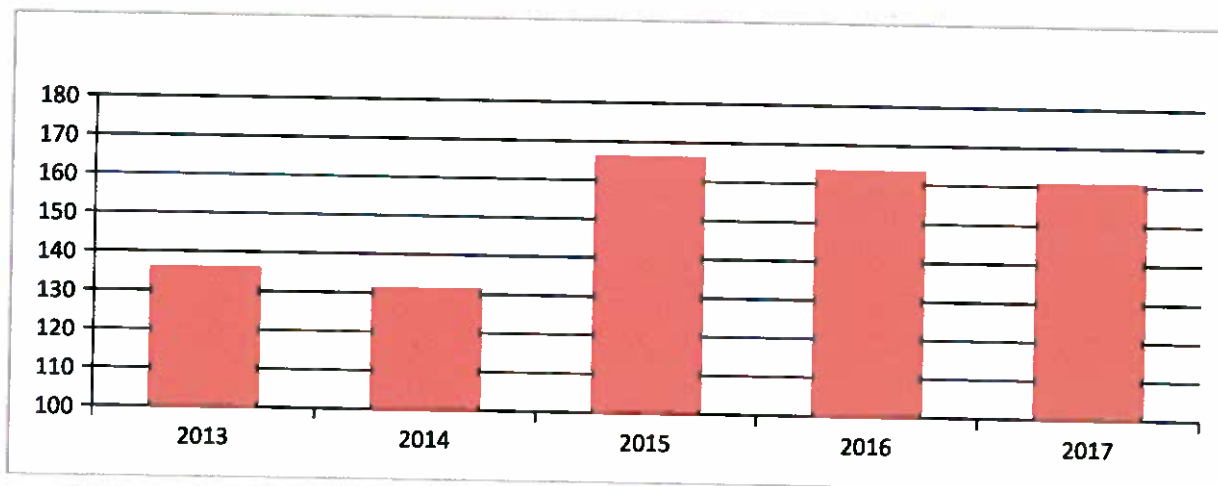
### 3) Les charges

CHARGES	2017	Evol	2016	Evol	2015	Evol	2014	Evol
Personnel (CL)	69 514 459	2%	67 913 278	1%	66 945 876	7%	62 480 695	8%
Rvst AEFE résidents	32 592 616	7%	30 380 800	1%	29 936 500	16%	25 711 675	5%
Enseignement	4 073 583	27%	3 202 556	17%	2 740 183	52%	1 797 815	-80%
Autres dépenses	13 773 083	-15%	16 116 033	5%	15 354 637	-24%	20 144 182	3%
Entretien viab	4 386 638	-46%	8 168 294	53%	5 345 872	35%	3 962 221	-21%
Part AEFE / PFC	8 741 998	-38%	14 172 597	65%	8 578 838			
Aide sociale	13 349 674	-1%	13 426 779	-12%	15 250 000	29%	11 787 929	-4%
Charges excep et fin	4 473 105	290%	1 146 048	-87%	9 108 864	1241%	679 149	-31%
Dot aux amort, prov	3 840 533	19%	3 240 370	-38%	5 200 000	171%	1 919 517	-52%
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>154 745 688</b>	<b>-2%</b>	<b>157 766 755</b>	<b>0%</b>	<b>158 460 770</b>	<b>100%</b>	<b>128 483 184</b>	<b>-4%</b>
investissement :	<b>6 244 440</b>		<b>5 751 898</b>		<b>7 947 873</b>		<b>2 948 005</b>	
<b>TOTAL FCT + INV</b>	<b>160 990 129</b>	<b>-2%</b>	<b>163 518 653</b>	<b>-2%</b>	<b>166 408 643</b>	<b>27%</b>	<b>131 431 189</b>	<b>-3%</b>



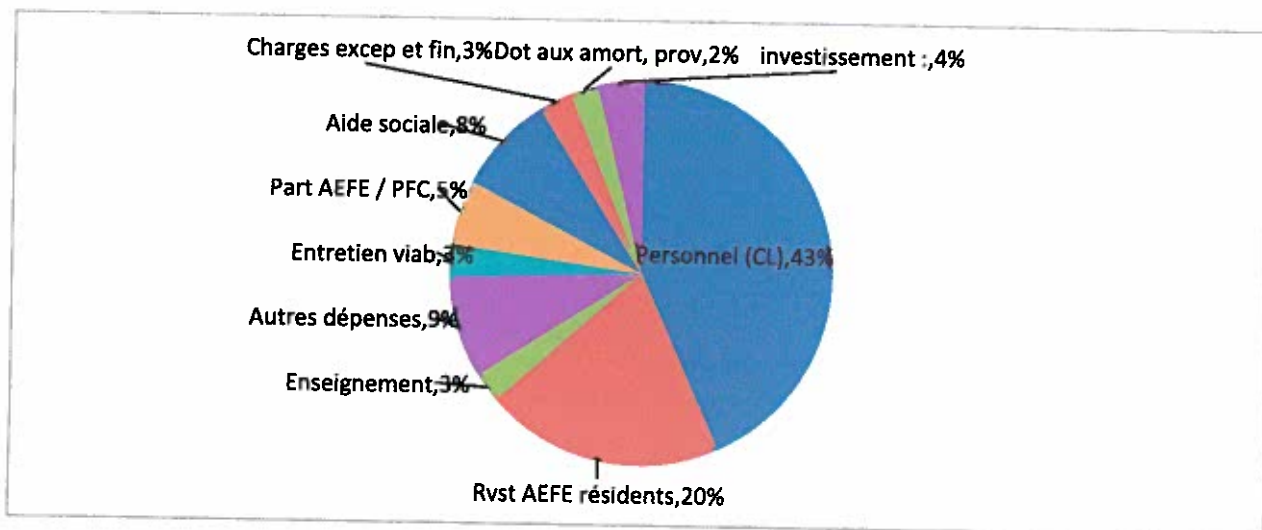
### a) La répartition graphique des charges

Leurs évolutions pluriannuelles :



Il est constaté une évolution pérenne des charges à partir de 2015. Cette dernière s'explique par le cumul de circonstances convergeant dans le même sens : augmentation des reversements à l'AEFE et choix de l'établissement.

L'exercice 2017 :



Sur 2017 : les charges de fonctionnement du Lycée français de Prague au cours de l'exercice se sont élevées à la somme de 154 757 688 czk. Elles sont ainsi en évolution de -2% par rapport à l'année précédente. Ci-dessous, des précisions sur les principaux postes :

a) Les dépenses de personnel (contrats locaux)

En ce qui concerne le poste le plus important (les dépenses de personnel en contrat local), l'augmentation est conforme à ce qui avait été anticipé. En effet, les dépenses ont été exécutées à plus de 97 % des prévisions budgétaires.

La masse salariale ne suit pas la même évolution selon les corps :

\*hors cotisations caisse accidents du travail et autres dépenses exceptionnelles

La masse salariale a augmenté de 2,4% (+1 600 000 czk) par rapport à l'année précédente.

Hors, les effectifs moyens sont en baisse (-1,3 pour atteindre 56,6 ETP), il n'y a pas eu de modification de régime ou de revalorisation de masse salariale, et plus accessoirement, le nombre de HS est aussi en baisse (-24 heures).

Cette évolution s'explique donc par le cumul d'autres circonstances qui ont pesé sur le budget fortement :

- l'effet GVT : cette année 31 personnes ont gravi un échelon soit 800 000 czk
- remplacements exceptionnels dont décès (mai) enseignant / départ retraite : 700 000 czk
- autres : retour d'un congé parental : + 100 000 czk
- intégration sur l'année civile complète (contrairement à 2016 : sept-déc) de l'ISAE revalorisée pour 16 enseignants du primaire : +100 000 czk
- Baisse de 20% des pers ouvrier de services : retrait de postes (2) liés à la fermeture de la TPS

b) Les reversements AEFÉ (résidents)

Cette année, son calcul intègre les données suivantes : 30.5 ETP (7 changements) soit 39 personnes pour une masse salariale légèrement supérieure par rapport à l'année dernière et portée à 1,77 Md'€. Le taux de prélèvement s'élève à 55% de la masse salariale et 100% de l'isvl. 4.89 postes sont comptabilisés à coût complet (100%) de leur masse salariale.

Cette année, la participation à la rémunération des résidents se monte à 31 696 616czk, en augmentation (+ 2 200 000 CZK ; 7%) par rapport à l'exercice précédent. Cette dernière est liée à l'augmentation du taux de participation puisque il passe de 50 % à 55% et plus accessoirement de la masse salariale.

In fine, la participation moyenne s'élève à : 65,6% de la masse salariale.

c) Les « autres dépenses »

Elles englobent un ensemble de charges à destinations variées dont l'intégration comptable n'a pu se faire sur des comptes désignant une activité spécifique (pédagogie ...). Ces dépenses ont participé au fonctionnement de la structure immobilière, à l'activité administrative et pédagogique

D'une année à l'autre, le volume de ces dépenses peut varier de façon significative. La variabilité reflète la mobilisation financière à accomplir des projets de toutes natures. En 2017, les dépenses sont en baisse de 15% (-2 342 000 czk) par rapport à l'exercice précédent, lui-même en croissance de 5% sur le précédent.

La baisse s'explique principalement par non reconduction d'une contribution exceptionnelle de 200 000 € (5 390 835 czk) pour charge de service public payée en 2016. Elle s'explique aussi par la fin d'opérations menées au cours de l'exercice précédent comme l'achat de clés (-400 000czk), du renouvellement du mobilier restauration (-700 000czk), diagnostiques techniques (-400 000czk).

b) L'aide sociale (bourses scolaires et caisse de solidarité)

Les dépenses d'aide sociale (13 349 674 czk) sont en légère diminution (- 77 100 czk ; - 1 %) en dépit de l'augmentation du nombre d'élèves boursiers (passage de 82 boursiers à la rentrée 2016 à 88 boursiers à celle de 2017). Les sommes moyennes attribuées (152 000czk / boursier) sont donc inférieures à l'année précédente d'environ 10 500czk / bénéficiaire.

Compte tenu d'un effectif stable à la rentrée, le taux de boursier a donc augmenté de 1% pour atteindre 10% des effectifs

c) L'entretien et la maintenance

En très forte augmentation en 2016 / 2015 (+ 105 %) liée au l'installation d'une nouvelle serrurerie et des travaux exceptionnels de reprise d'isolation et d'étanchéité en maternelle et au gymnase l(+ 3 500 000czk), ce poste diminue de 46% pour retrouver cette année les niveaux comparables aux années antérieures (entre 4 et 5 000 000czk).

En dehors de circonstances particulières, ce poste ressort comme stable car sous la gestion de marchés (entretien et contrôle d'équipements techniques ...)

Cette année, ressortent toutefois : des travaux d'isolation thermique de la dalle du gymnase, de colmatage de passage coupe feu bâtiment maternelle, de peinture de salle de classe et réfectoire, pose d'anti pince doigt en maternelle, réparation exceptionnelle d'une commande de chaudière pour 720 000czk)

A noter toutefois, des charges de viabilisation qui ont baissées de 16% pour atteindre 2 000 000czk. Cette diminution (-380 000 czk) s'explique par un excès de crédits sur 2016 liée à un report de 2015 (pour 280 000czk), une diminution de la consommation de gaz , surtout en novembre et décembre donc en rapport avec le climat plus favorable. En revanche, est à noter une augmentation de la facturation d'électricité (+67 000czk, +7,%) à partir de septembre lié à l'augmentation du nombre de consommateur.

d) Les dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des actifs circulants

Concerne, les dotations aux amortissements et le provisionnement pour un total de : 3 840 532czk, soit +19% par rapport à l'an dernier.

Sur le 1<sup>er</sup> point : la dotation traduit la dévalorisation du patrimoine. Les variations importantes s'expliquent par l'amortissement de nouveaux biens depuis ces 3 dernières années (2017 : 6 244 000czk) rattachés à un inventaire fortement amorti.

Sur le 2<sup>ème</sup> point : le provisionnement (pour 139 000czk) ainsi que les reprises sur provisions (voir § produit reprise sur provisions) sont le reflet de l'évolution du risque mesuré, ici, sur le recouvrement des créances. Cette année, le risque étant plus faible que l'année dernière, les reprises sont plus importantes pour 564 000czk que le provisionnement.

e) Les dépenses d'enseignement

Les dépenses d'enseignement sont en augmentation de 27%. Cela représente 800 000czk. Elles suivent cette tendance depuis 3 années. Le fonctionnement des disciplines (matériels

pédagogiques) reste relativement stable (1 900 000czk soit -5%/2016). Cette année, c'est l'approvisionnement en manuels scolaires pour le secondaire pour 1 100 000czk qui justifie principalement cette mobilisation de moyens nouveaux.

#### f) Les charges financières et exceptionnelles

Charges financières et exceptionnelles varient de manière disparate.

Les charges exceptionnelles ressortent à 1 068 000czk et stables par rapport à l'exercice précédent, l'activité qu'elle accueille différant peu en volume. Rappelons toutefois que ce poste était en forte augmentation à comparer à 2015, phénomène liée à un changement de traitement comptable des reversements des excédents des voyages scolaires qui transitent par ces comptes lorsque le titre de recettes a été émis l'année précédente. Quelques précisions :

- Admission en non-valeur : une pour 115 000czk (2016 : 352 000czk)
- Caisse de solidarité : 31 900czk (2016 : 109 000czk)
- Reversement voyage de l'année antérieure : 814 000czk (2016 : 667 000czk)

#### Les charges financières et pertes de change

Quant à elles, elles varient chaque année très fortement, passant de quelques centaines de milliers de couronnes à quelques millions.

Pour être pertinente l'analyse doit combiner le compte de perte et celui de gain de change.

Le solde des 2 comptes cette année dégage une perte de 2 605 000czk (112 000czk en 2016, 8 500 000 czk en 2015).

Le cours de la couronne par rapport à l'euro en est la principale cause. Celui-ci s'applique aux soldes des comptes en euro. En fin d'exercice ils ressortaient à près de 36 000 000czk.

Cette année, la couronne s'est appréciée de façon significative, prenant officiellement (par le taux de chancellerie) 6% avec pour effet, une dévalorisation des comptes en euros.

#### 4) Les produits

PRODUITS	2017	évol 17/16	2016	2015	2014
Droits de scolarité et participations des familles aux voyages scolaires	151 342 023	-0,5%	152 135 868	146 945 719	138 041 354
Locations	270 950	-12,6%	309 900	369 593	545 556
Sub AEFÉ et autres ministères	13 652 491	-0,4%	13 710 230	14 135 687	11 836 603
Autres produits, dons et legs	170 530	-69,5%	558 810	122 536	227 967
Produits financiers, gains change	799 975		558	12 054	385 547
Produits exceptionnels			-	143 152	740 861
Reprises sur immob/prov	725 149	-32,2%	1 070 222	14 399	616 533
<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>166 961 118</b>	<b>-0,5%</b>	<b>167 785 588</b>	<b>161 743 140</b>	<b>152 394 421</b>
	47 763		-	-	-
<b>TOTAL FCT+INV</b>	<b>167 008 881</b>	<b>-0,5%</b>	<b>167 785 588</b>	<b>161 743 140</b>	<b>152 394 421</b>

Les produits du Lycée français de Prague baissent de -0,5% (-776 700czk) entre 2016 et 2017. Tous les postes de produit sont en baisse (hors gain de change).

#### a) Droits de scolarité, DPI, droits d'examen et participation aux voyages scolaires

En ce qui concerne l'évolution de -0,22% (-313 000czk) des produits au titre des frais de scolarité, elle s'explique par le cumul de plusieurs facteurs :

- une stabilisation des effectifs
- une baisse des tarifs (en moyenne - 3,5% entre les rentrées 2016 et 2017) dont -10% pour les nationalités tierces (100 élèves).
- une répartition des élèves par niveau plus favorable en termes de recettes (+ 17 élèves en secondaire ; - 12 en primaire)
- stagnation des effectifs bilingue franco thèque (140)

Sur les produits de droits de première inscription (tarif stable), avec 158 nouveaux inscrits soit +8 / 2016, ils sont en hausse de 5% (après une baisse de 22% en 2016) pour atteindre 2 844 000czk

Les produits au titre des droits d'examen pour 1 155 000 czk sont en baisse (-5% soit -66 800czk) non du fait de la diminution de 30% des tarifs car celle-ci sera applicable pour les sessions 2018 mais du fait de l'évolution des effectifs à classe d'examen (128 au lieu de 136 en 2016)

Enfin, les produits au titre de la participation des familles aux voyages scolaires se montent à 2 507 519czk et sont quant à eux en baisse (-17% soit -539 300 czk). Ils étaient en forte hausse l'année dernière (+47%). Ces variations sont liées aux projets de voyage qui chaque année peuvent évoluer significativement (nombre, effectifs, budget). Cette année, ces produits ont financé 10 projets.

#### b) Les loyers

En baisse régulière depuis 2014, les loyers cette année maintiennent cette tendance soit -12% % (- 38 900 czk) du fait de la diminution des créneaux de location du gymnase.

#### c) Les subventions

Elles représentent essentiellement le financement des bourses (97%). Elles enregistrent un fléchissement de -0,4% pour les raisons suivantes :

- la subvention pour aide à la scolarité finance la politique de soutien à scolariser les enfants. Etant individualisée, ce financement est fonction du nombre de dossiers acceptés et de l'aide décidée par la commission à chacune des familles. (quelques précisions : voir § aide sociale)
- les montants alloués aux actions pédagogiques pilotes (APP) : en hausse l'année dernière (+12%), elles représentent un soutien de 200 000czk cette année, en baisse de 33% (- 102 000czk). Ceci ne traduit pas une baisse du nombre de projets portés mais de l'enveloppe consacrée à ce dispositif.
- la subvention pour déconcentration des voyages : elle apparaît pour 190 202czk mais représente le reliquat à reporter sur l'exercice suivant. Le nombre de missions est sans rapport d'une année à l'autre. Il dépend de circonstances qui peuvent varier significativement (séminaire, retour mission, congé administratif). Cette année, il a été géré pour 127 966 czk de frais de mission soit +26% par rapport à l'an dernier pour un total de 10 missions, 20 personnes concernées.

#### d) Les autres produits, dons et legs

Ce poste reflète uniquement les aides au titre de la caisse de solidarité. Ces produits ont une particularité : ils sont ajustés à la fin de chaque exercice à hauteur des dépenses faites dans ce cadre. Cette année 5 familles pour des voyages essentiellement ont été aidées pour un total de 31900czk. (en 2016 : 6 personnes aidées).

#### e) Les produits financiers et gains de change

Quasiment inexistant l'année dernière, les produits financiers sont cette année en fortes augmentations (+ 799 400czk).



Produits et pertes financières sont 2 critères qui s'expliquent par les mêmes raisons. Pour plus de précisions, voir § pertes financières.

f) Les produits exceptionnels

Il n'y a pas en 2017 de produits exceptionnels.

g) Les reprises sur amortissements et provisions

Concerne, la quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs et la reprise sur provision pour un total de : 725 149czk soit -32% par rapport à l'an dernier.

Sur le 1<sup>er</sup> point : il représente l'enregistrement des dévaluations des financements des actifs. Cette année, cette quote part se monte à 21 853czk et concerne uniquement le financement du sismographe.

Sur le 2<sup>ième</sup> point : il suit la même logique que le § précédent. Le provisionnement ainsi que les reprises sur provisions sont le reflet de l'évolution du risque mesuré, ici, sur le recouvrement des créances.

Cette année, le risque étant plus faible que l'année dernière, les reprises sont plus importantes pour 564 000czk que le provisionnement.

## II) Le résultat et la capacité d'autofinancement

Tableau de financement abrégé	2017	2016	2015	2014	2013
CAF de l'année	15 330 813	12 188 981	24 779 506	25 214 220	20 543 439
Dépenses investissement (emplois)	- 6 244 440	- 5 751 898	- 7 947 873	- 2 948 005	- 2 912 990
Recettes investissement (ressources)	47 763	-	-	-	-
Opérations cessions éléments actif	-	-	-	-	-
<b>Var FdR</b>	<b>9 134 136</b>	<b>6 437 083</b>	<b>16 831 633</b>	<b>22 266 215</b>	<b>17 630 449</b>
<b>FdR au 31-12</b>	<b>124 151 972</b>	<b>115 017 836</b>	<b>108 580 753</b>	<b>91 749 120</b>	<b>69 482 905</b>
FdR en % du fonctionnement	80%	73%	77%	71%	52%
FdR en jours de fonctionnement	293	266	280	261	190

Le résultat est de 10 018 833,22 CZK, ce qui représente 6,35 % des dépenses de fonctionnement de l'année.

Il est en forte diminution par rapport aux résultats des années précédentes du fait de l'accroissement plus rapide des charges par rapport aux produits.

La capacité d'autofinancement (CAF) correspond aux ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement. Elle est constituée du résultat corrigé de toutes les charges non décaissables et des produits non encaissables (charges et produits calculés) et des opérations liées aux cessions des éléments d'actifs.

Elle représente le flux potentiel monétaire dégagé par l'exploitation et mesure la capacité de l'établissement à financer, par ressources internes, après couverture de son exploitation et remboursement de ses dettes, ses investissements :

- l'investissement de maintien (à hauteur des amortissements de l'année)
- les nouvelles acquisitions ou réalisations (travaux).

La CAF ressort en 2017 pour 15 330 813 czk. Elle est plus forte qu'en 2016 mais reste réduite de 40% ou plus par rapport aux exercices qui précédaient.

### III) Opérations de bilan et fonds de roulement

#### 1) Les immobilisations

Le montant total des investissements en 2017 s'est élevé à 6 244 440,26 czk.

- Equipement : informatique, de projection, d'affichage et pédagogique pour 1 285 245czk (armoire mobile, 35 PC, 2 serveurs, 1 VPI, tableau pylône et pupitre, dans la continuité d'achats de même nature réalisés l'année précédente et appareil à distiller l'eau.
- travaux :
  - gymnase : création d'un espace de stockage, travaux d'électricité pour branchement wifi : 55 578czk
  - Bibliothèque : changement luminaires : 109 879czk
  - Maternelle : pose VMC pour 4 077 858czk
  - Opérations préalables au projet immobilier de restructuration extension : 646 643czk (pour information, en 2016 : 1 968 099,98 CZK).

Tous ces investissements ont été réalisés sur fonds propres sans subvention d'investissement, sauf pour le sismographe donné par le Lycée de Tokyo, donc financé par ce dernier pour 47 763czk, le montant de sa valeur estimée.

La comparaison des dépenses d'investissement entre plusieurs exercices n'est pas toujours pertinente car cette nature de dépenses ne connaît pas la même régularité ou pérennité que les charges d'exploitation.

#### 2) Le fonds de roulement

Tableau de financement	2017	2016	2015	2014	2013
CAF de l'année	15 330 813	12 188 981	24 779 506	25 214 220	20 543 439
Dép investisst	- 6 244 440	- 5 751 898	- 7 947 873	- 2 948 005	- 2 912 990
Rec investisst	47 763	-	-	-	-
cessions actif		-	-	-	-
<b>Var FdR</b>	<b>9 134 136</b>	<b>6 437 083</b>	<b>16 831 633</b>	<b>22 266 215</b>	<b>17 630 449</b>
<b>FdR au 31-12</b>	<b>124 151 972</b>	<b>115 017 836</b>	<b>108 580 753</b>	<b>91 749 120</b>	<b>69 482 905</b>
FdR en % du fct	80%	73%	77%	71%	52%
FdR en jours de fct	293	266	280	261	190

Le fonds de roulement net global (FRNG) représente un excédent de ressources durables après financement des emplois stables (immobilisations) et correspond donc au montant des capitaux permanents disponibles pour assurer le règlement des dépenses courantes de l'établissement. Pour le financement du fonctionnement, il s'agit bien de l'aspect purement financier. Sur le plan budgétaire, il n'est pas envisageable, en effet, d'assurer la couverture de dépenses permanentes et pérennes avec le fonds de roulement, celui-ci étant avant tout destiné au financement des opérations d'investissement.

Au 31/12/2017, le FRNG du Lycée français de Prague s'élève à la somme de 124 151 972 CZK et représente 293 jours du fonctionnement total du Lycée français de Prague.

### 3) Trésorerie et besoin en fonds de roulement

La trésorerie d'un montant au 31-12-2017 de 115 702 825, elle aurait dû croître dans les proportions du FDR. Cependant, son niveau baisse fortement (-22 600 000czk) par rapport à 2016, baisse qui correspond à l'avance demandée par l'AEFE sur 2018 de la participation à la rémunération des résidents.

Le besoin en fonds de roulement représente la différence entre les emplois d'exploitation et hors exploitation (actif circulant) et les ressources d'exploitation et hors exploitation (dettes). Cette grandeur mesure le besoin de financement lié à l'activité de l'établissement.

Le niveau du BFdR évolue comme la trésorerie et devient positif (+ 8 449 146 czk) malgré un volume de créances clients stable. Pour rappel, en 2016, il ressortait en excédent de 21 330 673,77 czk.

### 4) Bilan fonctionnel agrégé 2017

#### Bilan Résumé LFP (bilan fonctionnel) - 2017

ACTIF	PASSIF
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>CAPITAUX PROPRES</b>
30 641 240,03	154 793 212,08
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	
31 306 942,30	
<b>TRESORERIE</b>	
=	
FR - BFR	
=	
115 702 825,59	
La Trésorerie est une résultante	
	<b>DETTES COURT TERME</b>
	22 857 795,84
<b>TOTAL ACTIF =</b> 177 651 007,92	<b>TOTAL PASSIF =</b> 177 651 007,92

**FR =**

Capitaux propres -  
Actif immobilisé =

124 151 972,05

**BFR =**

Actif circulant -  
Dettes court terme  
=

8 449 146,46

**TRESORERIE =**

115 702 825,59

NB : Le montant total du bilan fonctionnel est différent du montant net du bilan.

Il comprend les montants bruts et les amortissements sont ajoutés aux ressources stables.

### 5) Solidité financière

A partir du bilan, il peut être intéressant d'évaluer la solidité financière de l'établissement. Pour cela, il est par exemple possible de calculer le ratio d'autonomie financière.

**Autonomie** Capitaux = LFP 2017 LFP 2016 LFP 2015 LFP 2014

	<u>propres</u>				
<b>financière</b>	Total du bilan	<b>0,7</b>	<b>0,85</b>	<b>0,81</b>	<b>0,73</b>

Ce ratio permet d'apprécier la part des financements propres rapportés à l'ensemble des financements. Il est estimé correct à partir de 0,2. Plus sa valeur est proche de 1, meilleure est la situation. Sa valeur est excellente.

#### **IV) Créances et dettes en fin d'exercice**

Les créances et dettes (montant figurant en balance de sortie) en fin d'exercice sont justifiées, de façon détaillée, par la production, à l'appui du compte financier, d'états nominatifs de développement des soldes et, respectivement, des états des restes à recouvrer et états des restes à payer.

##### *1) Les créances au 31 décembre de l'exercice*

Les créances à court terme (avances payées au compte 409 comprises) s'élèvent à la somme de 31 306 942czk (3 937 923czk fin 2016, 5 293 600czk fin 2015, 4 815 032czk fin 2014, 5 332 074czk fin 2013 et 9 857 975czk fin 2012) donc en forte augmentation. Cependant, le retrait de l'effet de l'opération comptable d'avance de trésorerie demandée par l'AEFE pour 26 739 326czk fait ressortir ces créances à 4 567 616czk, dans la basse moyenne des dernières années.

Parmi ces créances : celles des familles restant à encaisser se montent à 2 503 364czk (2 286 218czk fin 2016, 3 896 669czk fin 2015, 3 633 666czk fin 2014, 4 815 495czk fin 2013 et 6 533 405czk fin 2012) en légère hausse par rapport à l'exercice précédent mais restant dans la basse moyenne des dernières années.

A signaler, parmi ces créances, la baisse des créances contentieuses à 736 234czk (1 093 208 czk en 2016) et concernant 15 familles débitrices. Aussi, le risque de recouvrement est amoindri d'autant.

Si l'on rapporte ce montant au montant net des titres de recettes émis aux comptes 706, cela fait un taux d'impayés de 1,28% (1,5 % fin 2016, 2,7 % fin 2015, 2,6 % fin 2014, 3,6 % fin 2013 et 5,6 % fin 2012) en baisse dans la mouvance de ces dernières années.

On peut aussi calculer la progression du délai moyen d'encaissement des créances clients (en nombre de jours).

			<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>Délai moyen des encaissements clients</b>	$\frac{\text{Créances clients} \times 365}{\text{Chiffre d'affaires}}$	=	<b>6,04</b>	<b>5,49</b>	<b>9,68</b>	<b>9,61</b>

Ce dernier est en légère augmentation, toutefois dans une fourchette basse voire très basse.

##### *1) Les dettes au 31 décembre de l'exercice*

Les dettes, d'un montant total de 23 289 715 czk, en baisse de 16% par rapport à l'exercice précédent sont très majoritairement constituées de :

- produits constatés d'avance clients : il s'agit des factures annuelles ou des factures pour les séjours éducatifs émises au cours du premier trimestre scolaire. Un titre de recettes est émis pour l'intégralité de la dette au compte 412 concerné. Pour les factures annuelles, 40 % des produits sont comptabilisés sur l'exercice en cours et 60 % sont comptabilisés sur l'exercice suivant. Pour les séjours éducatifs, c'est le même principe. Afin de faire coïncider les charges et les produits, la facture est considérée comme un produit constaté d'avance. Le montant à reporter sur l'exercice 2018 est de 18 466 800czk pour les factures annuelles (19 251 684czk fin 2017, 18 828 420 CZK en 2016) et de 2 168 500czk pour les séjours éducatifs (2 116 000czk en 2017, 2 756 338czk en 2016).
- avances des familles : il s'agit des avances faites par les familles au titre du règlement des frais de scolarité (119 520czk).
- subventions de l'AEFE : il s'agit des subventions en attente d'utilisation telles que la subvention pour l'aide à la scolarité (311 719czk), pour les actions pédagogiques pilotes et les actions pédagogiques pour l'orientation (162 133czk). Ces subventions sont bien des dettes. En effet, en cas de non-utilisation, elles doivent être restituées à l'AEFE.
- les charges à payer, c'est-à-dire les charges pour lesquelles les factures ne sont pas parvenues avant la clôture de l'exercice alors que le service a bien été réalisé au cours de ce même exercice : elles représentent un montant total de 986 441czk dont 830 333czk pour attente de facture (consommation de fluide, téléphoniques ...) et 156 108czk pour retenue de garantie (garantie parfait achèvement pour 5% travaux de pose VMC maternelle). Ce montant est en forte baisse à comparer à l'exercice précédent qui fut d'un niveau exceptionnellement haut suite à la non réception de la facture définitive de participation à la rémunération des résidents) exceptionnelle (2 416 499 czk fin 2016, 373 381czk fin 2015).
- Les dépréciations des comptes de client : Elles permettent le provisionnement pour couvrir sur fonds propres le risque d'impayés, ici de factures de droits de scolarité. Evaluées sur la base des créances contentieuses (59% d'entre elles soit 8 familles), elles se montent à 431 919 czk, en baisse par rapport à l'exercice précédent (996 250czk fin 2016) comme le niveau de ces mêmes créances.